



Surendettement irrevcable banque de france

Par **BUGS**, le **03/07/2010** à **16:08**

Bonjour,

mon dossier est irrevable je vais faire appel devans le jex car mauvaise foi retour a meilleure fortune alors que mon dossierde 24 mois a été signé en janvier 2008 et signature d'un cdi en fevrier 2008 plan sur 24 mois aucun problème assedic en 2007 salaire a ce jour 1400 faut il que je prenne un avocat

merci